

# Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant

Arnaud Régnier-Loilier  
Céline Hiron

Respectivement chargé de recherche et stagiaire à l'Institut national d'études démographiques (INED).

**Mots-clés :** Répartition des tâches domestiques – Parentalité – Inégalités hommes-femmes.

*Malgré l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 1960 et une progression de la « norme » égalitaire, le partage des tâches domestiques reste très inégalitaire au sein du couple. Par ailleurs, la répartition du travail domestique n'est pas figée et les inégalités entre femmes et hommes se renforcent au fil des années ou au gré d'événements familiaux ou professionnels. À partir de l'enquête longitudinale Étude des relations familiales et intergénérationnelle, réalisée par l'Institut national d'études démographiques et l'Institut national de la statistique et des études économiques en 2005 et 2008, cet article examine l'incidence de l'arrivée d'un enfant sur le partage du travail domestique entre les conjoints. Bien que l'ampleur des changements en matière d'organisation domestique soit faible en trois ans de temps, on note un renforcement des inégalités parmi les couples ayant eu un enfant entre 2005 et 2008, en partie dû à l'éloignement des femmes du marché du travail. Leur plus forte implication dans la sphère ménagère s'accompagne, en outre, d'une plus grande implication dans les tâches parentales et conduit à davantage d'insatisfaction de leur part.*

Depuis déjà plusieurs décennies, des changements s'opèrent concernant l'organisation du travail domestique, pour plusieurs raisons. Des transformations au niveau des comportements conjugaux ont remis en cause le « mariage-institution », modèle fondé sur des rôles sexués et seule forme légitime d'organisation de la vie privée (Rault et Letrait, 2009). Désormais, l'assignation de l'homme et de la femme à des rôles domestiques prédéfinis n'est plus consacrée comme « la » norme. Au contraire, les jeunes générations semblent revendiquer « d'inventer » les rôles domestiques sans idées préconçues (Kaufmann, 1992). L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, à partir

des années 1960, a également participé à la remise en cause et au questionnement du rôle traditionnel de la femme au sein du ménage. Dès lors, l'indépendance financière acquise par les femmes bouleverse les rapports sociaux de sexe et change la répartition du pouvoir au sein du couple (Bachmann, 2007). Pour autant, si les femmes actives consacrent un peu moins de temps au travail domestique, l'écart demeure important entre conjoints, même lorsque les deux travaillent à temps complet (Ponthieux et Schreiber, 2006). Le partage inégalitaire persiste et le noyau dur des tâches domestiques reste une affaire de femme. Hormis le jardinage et le bricolage, les femmes assurent encore près de 80 % du noyau dur des tâches domestiques (Dumontier et al., 2002). La division du travail domestique évolue peu, principalement en ce qui concerne les tâches marquées sexuellement (1) comme le lavage du linge, assumé à 90 % par les femmes ou, à l'inverse, le lavage de la voiture qu'elles n'investissent que dans 3 % des cas. Les tâches dites « intermédiaires » ou « négociables » (2), comme faire la cuisine ou les courses, évoluent davantage. Même si elles restent traditionnellement « féminines », la spécialisation s'affaiblit pour ces tâches (Zarca, 1990).

De nombreux travaux ont montré que certains facteurs favorisaient une organisation plutôt « traditionnelle » ou, au contraire, un peu plus « moderniste ». La contribution financière de chacun des conjoints est un premier facteur qui joue sur le partage des rôles. À partir de l'enquête Emploi du temps conduite par l'INSEE en 1998-1999, Sophie Ponthieux et Amandine Schreiber (2006) montrent que « plus l'écart de revenus entre conjoints est important, plus celui qui contribue le plus détient de pouvoir par rapport à l'autre, et plus il pourra, en particulier lorsqu'il s'agira de la femme, "négocier" »

Les auteurs remercient Anne Solaz (INED) pour ses suggestions.

(1) Six tâches peuvent être qualifiées de « féminines » (90 %) et ne sont investies qu'à 5 % par les hommes : laver le linge à la main, laver le gros linge à la machine, laver le petit linge à la machine, repasser, recoudre un bouton, faire les sanitaires.

(2) Faire la cuisine, faire les vitres, passer l'aspirateur ou le balai, faire la vaisselle à la main, faire les courses, remplir et vider le lave-vaisselle, mettre le couvert.

une répartition moins inégale des tâches ». S'appuyant sur la première vague de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelle (ERFI) réalisée par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en 2005 (encadré), Denise Bauer (2007) parvenait à des résultats similaires, concluant à un meilleur partage des tâches lorsque les conjoints gagnent environ autant et à une implication masculine plus fréquente lorsque la femme gagne davantage. Les ressources en matière de disponibilité-temps et de compétences (Blood et Wolfe, 1960) interagissent également sur la contribution relative des partenaires. Les couples où la femme est inactive se rapprochent du stéréotype traditionnel, tandis que les couples biactifs ont tendance à s'en détacher (Bauer, 2007). Cependant, dans les couples d'actifs occupés, on note que les ouvriers et les indépendants participent moins aux tâches domestiques, surtout lorsque leur partenaire est dans une position professionnelle moins favorable ou qu'elle collabore à l'entreprise familiale. Les hommes cadres partagent davantage le travail domestique, notamment si leur conjointe est également cadre (Dumontier et al., 2002). Entre les couples de salariés ou de cadres (les plus modernistes), d'une part, et les couples d'indépendants (les plus traditionnels), d'autre part, la différence d'organisation est particulièrement marquante (Zarca, 1990). La configuration familiale n'est pas exempte de toute influence. Tandis qu'être marié s'accompagne souvent d'une plus grande spécialisation des rôles, être pacsé (ou avoir l'intention de l'être dans les trois années à venir) augmente les chances d'un partage des tâches un peu plus équilibré entre conjoints (Rault et Letrait, 2009). En outre, les personnes qui vivent leur première union cohabitante tendent à avoir une répartition des tâches plus déséquilibrée que celles ayant déjà vécu en couple auparavant (Solaz, 2009). Concernant la présence d'enfants, la répartition est plus inégalitaire chez les couples d'actifs avec deux enfants, plus encore lorsque le dernier est âgé de moins de 3 ans (Brousse, 1999).

Cependant, à défaut d'enquêtes longitudinales disponibles sur le sujet, la plupart des études proposent une « photographie » instantanée, à partir de données transversales. On compare ainsi à un instant « T » le partage des tâches au sein de couples sans enfant avec celui de couples avec enfants, des couples mariés, en union libre ou pacsés, etc. Mais les écarts relevés peuvent tenir à un effet de sélection. En particulier, les couples sans enfant pourraient être des couples moins

« traditionnels », tant dans leur fonctionnement (organisation domestique) que dans leurs choix familiaux (moindre envie de constituer une famille). Ainsi, la différence observée entre couples avec ou sans enfant pourrait tenir au fait qu'il s'agit en réalité de deux « populations » qui, en plus de leur situation familiale, différeraient à d'autres points de vue (normes, etc.). Les deux premières vagues de l'enquête ERFI, réalisées en 2005 puis en 2008 auprès de mêmes répondants (encadré), offrent l'opportunité de voir comment fluctue, se redessine et se réinvente le partage des tâches au sein de mêmes couples, au fil des années et au gré d'événements familiaux (mariage, arrivée d'un enfant, par exemple) ou professionnels (réduction d'activité, chômage, etc.).

Bien que le travail ménager et le travail parental soient intimement liés, la répartition des tâches parentales ne sera que brièvement évoquée. Le nombre de couples parents d'un enfant en 2005 et ayant eu un nouvel enfant entre 2005 et 2008 est, en effet, insuffisant pour s'intéresser à l'évolution du partage des tâches parentales (410 couples ont eu au moins un enfant entre les deux vagues, dont 155 ont eu un premier enfant et 255 un nouvel enfant). Il est à noter que les évolutions observées ne portent que sur un certain nombre de tâches domestiques et ne relayent pas l'intégralité des travaux ménagers. Par ailleurs, dans la mesure où l'on souhaite comparer les changements survenus dans la répartition des tâches pour les personnes n'ayant pas eu d'enfant entre les deux vagues et pour celles en ayant eu un, seules les personnes susceptibles d'avoir encore un enfant en 2005 ont été retenues pour l'analyse (personnes en couple, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans) (3). Enfin, dans la mesure où une remise en couple peut conduire à une redéfinition de l'organisation domestique (annexe-I, p. 23), indépendamment de l'arrivée d'un enfant, le champ d'observation est limité aux personnes vivant en couple cohabitait avec le même conjoint aux deux vagues d'enquête (soit au total 2 164 personnes).

Après avoir décrit de manière générale l'évolution du partage des tâches ménagères au sein du couple entre 2005 et 2008, on étudiera plus spécifiquement l'incidence que l'arrivée d'un enfant peut avoir sur l'organisation domestique. Cet événement conduit-il à une répartition plus égalitaire ou, au contraire, renforce-t-il la participation des femmes aux travaux ménagers ? Les deux premières vagues de l'enquête ERFI étant espacées de trois années, cela suppose que l'on fasse l'hypothèse d'une redéfinition très rapide des rôles entre

(3) On se borne ici à 49 ans, limite retenue lors de la première vague d'enquête (bien que la probabilité pour une femme d'avoir un enfant à 49 ans soit quasi nulle).

## Enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles »

### Présentation de l'enquête

L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI) est la version française de l'enquête *Generations and Gender Survey* menée dans une vingtaine de pays développés ([www.unece.org](http://www.unece.org)). Elle a été conçue pour être un panel en trois vagues, chacune espacée de trois ans. La première interrogation a été réalisée par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (1) à l'automne 2005. À cette occasion, 10 079 femmes et hommes âgés de 18 ans à 79 ans ont été interrogés sur leur activité professionnelle, leur situation familiale, l'organisation domestique, la fécondité, les relations avec les parents, etc. (2).

Parmi les personnes interrogées, 88 % avaient accepté que l'on reprenne contact avec elles trois ans plus tard pour un second entretien. En raison de l'attrition [décès, perte de contact entre les deux vagues, refus de répondre à la seconde vague, etc. (3)], 6 576 personnes ont pu être réinterrogées à l'automne 2008. Une troisième et dernière vague est programmée pour la fin de l'année 2011.

### Mesure du partage des tâches et de la satisfaction dans ERFI

Plusieurs manières permettent de mesurer la division du travail domestique au sein du ménage. Utilisés dans les enquêtes Emploi du temps de l'INSEE, les « carnets d'activités » sont une première approche. Ils permettent d'obtenir l'emploi du temps des personnes sur une journée par intervalles de temps très courts (cinq ou dix minutes en général). Les résultats ainsi obtenus sont précis et les plus objectifs possibles afin d'estimer la quantité de travail domestique au niveau individuel et la division des rôles entre conjoints. Une autre approche consiste à demander directement à un membre du ménage comment il perçoit la répartition des tâches domestiques. C'est le cas dans l'enquête ERFI où l'organisation domestique n'est pas déduite d'un carnet journalier mais d'un ensemble de questions où la personne interrogée doit indiquer, pour différentes tâches, qui les réalise le plus souvent : « toujours moi », « le plus souvent moi », « autant moi que mon conjoint », « le plus souvent mon conjoint », « toujours mon conjoint », « toujours ou le plus souvent d'autres membres du ménage », « toujours ou le plus souvent quelqu'un ne faisant pas

partie du ménage », « non concerné ». La question était formulée ainsi : « Pouvez-vous m'indiquer qui se charge des tâches suivantes : des repas quotidiens ? de la vaisselle ? des courses d'alimentation ? de repasser le linge ? de passer l'aspirateur ? du petit bricolage ? de payer les factures et tenir les comptes ? d'organiser la vie sociale du ménage ? ». En outre, sur le même modèle, une série de questions portait sur la répartition des tâches parentales suivantes : habiller les enfants ou vérifier qu'ils sont bien habillés, mettre les enfants au lit (ou vérifier qu'ils vont se coucher), rester à la maison quand les enfants sont malades, jouer avec les enfants et/ou participer à leurs activités de loisir, aider les enfants à faire leurs devoirs, emmener ou aller chercher les enfants à l'école, la crèche, chez l'assistante maternelle ou à leurs activités.

Les données recueillies de cette manière sont certes plus subjectives (dans la mesure où elles font appel à la perception individuelle, qui peut mêler un sentiment d'injustice, d'agacement ponctuel, etc.) mais, au final, elles donnent une approximation assez juste du partage des tâches et de ses déterminants (4).

Concernant la satisfaction, celle-ci est mesurée par la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfaits de la répartition de ces tâches entre vous et votre conjoint ? Donnez une note de 0 à 10 où 0 signifie "pas du tout satisfait" et 10 "très satisfait" ».

(1) Avec le soutien financier de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des statistiques, la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), le Conseil d'orientation des retraites et l'Agence nationale de la recherche pour la première vague de l'enquête, et de la CNAF et de la DREES pour la seconde vague.

(2) Pour plus de détails, voir Régnier-Loilier A. (dir.), 2009, *Portaits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Éditions de l'INED, collection Grandes enquêtes.

(3) Régnier-Loilier A., 2009, *La déperdition dans les enquêtes longitudinales. L'exemple de l'enquête ERFI*, *Courrier des statistiques*, n° 128.

(4) Solaz A., 2009, Histoire conjugale et division du travail au sein du couple, in *Portaits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), Éditions de l'INED, collection Grandes enquêtes.

conjoint après l'arrivée d'un enfant (4). Dans la mesure où l'arrivée d'un enfant conduit souvent à des ajustements professionnels (réduction d'activité, congé parental ou sortie du marché du travail) qui touchent essentiellement les femmes (Pailhé et Solaz, 2006) et s'accompagnent d'une redéfinition des rôles au sein du couple, on procédera à des analyses multivariées. Celles-ci permettront de mesurer l'effet propre de l'arrivée d'un enfant, en distinguant les conséquences de l'arrivée d'un premier enfant de celles de l'arrivée d'un « nouvel » enfant, « toutes choses égales par ailleurs ». Puis, dans la mesure où la répartition des tâches au sein du couple joue sur le degré de satisfaction de l'organisation du ménage (Bauer, 2007),

on mettra en regard l'évolution du partage des tâches domestiques avec l'évolution de la satisfaction.

## Stabilité de la répartition des tâches domestiques entre conjoints entre 2005 et 2008

### Approche au niveau « global »

Plusieurs manières de procéder sont envisageables pour rendre compte des évolutions survenues entre les deux vagues de l'enquête ERFI. On peut tout d'abord comparer, au niveau général, la répartition

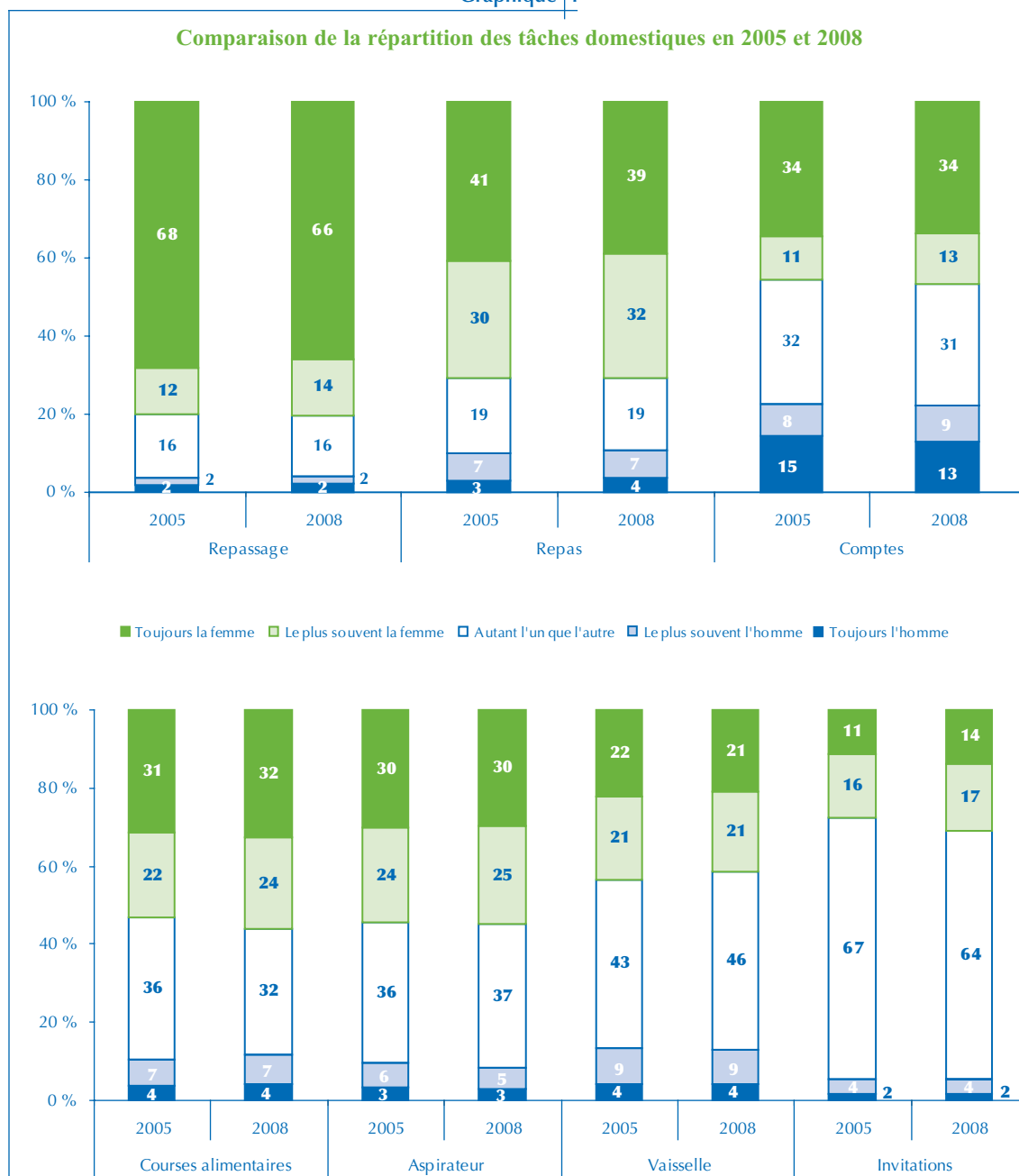
(4) En effet, parmi les couples ayant eu un enfant entre la première et la seconde interrogation de l'enquête, certains l'ont eu il y a trois ans mais d'autres viennent de l'avoir. Ainsi, si l'ajustement des rôles est « progressif » et non « instantané » une fois l'enfant né, l'observation que l'on en fait ici est alors sous-estimée.

des différentes tâches domestiques. Autrement dit, il s'agit de comparer pour l'ensemble de la population retenue pour cette analyse (personnes en couple en 2005 et en 2008 avec le même conjoint, et dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans) les proportions de répondants réalisant « toujours », « le plus souvent », etc., telle ou telle tâche en 2005 et 2008 (graphique 1). Afin de simplifier la présentation des résultats, et compte tenu de la symétrie des modalités par rapport à la modalité « autant moi que mon conjoint », les catégories ont été aménagées et renommées. Si un homme

répondait « toujours mon conjoint » ou qu'une femme répondait « toujours moi », on considérait que la réponse était « toujours la femme » et ainsi de suite pour les autres catégories. Dans le cas où une autre personne du ménage ou extérieure au ménage prenait le plus souvent à sa charge une tâche, on a considéré que la répartition était « égalitaire » entre conjoints (« autant l'un que l'autre »), même si l'on sait que lorsqu'il y a externalisation des tâches, les charges mentales d'organisation incombent le plus souvent à la femme [Singly (de), 1987]. Ce choix se justifie pour plusieurs

Graphique 1

Comparaison de la répartition des tâches domestiques en 2005 et 2008



Source : INED-INSEE, ERFI-GCS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005.  
 Lecture du graphique : en 2005, la femme s'occupe « toujours » de la préparation des repas dans 41 % des cas, « le plus souvent » dans 30 % des cas, etc. Ces proportions sont respectivement de 39 % et 32 % en 2008.

raisons. En premier lieu, les situations d'externalisation chez les 20-49 ans sont trop rares pour être considérées séparément (inférieures à 1 % pour les invitations, les comptes, les repas, les courses d'alimentation et autour de 7-8 % au maximum pour l'aspirateur et le repassage) (5). Néanmoins, dans la mesure où les effectifs sont assez limités, il était préférable de les conserver dans l'analyse. En l'absence d'informations précisant qui, dans le couple, « gère » l'externalisation (payer s'il s'agit d'une aide extérieure rémunérée, ou organiser sa venue s'il s'agit d'une aide extérieure gratuite), on a choisi de les rassembler avec la modalité centrale.

Comme attendu, la confrontation des résultats des deux vagues ne laisse guère entrevoir de renversement des tendances. Aucune différence n'apparaît entre 2005 et 2008, quelle que soit la tâche considérée. Pour le repassage du linge par exemple, les répondants déclarent qu'il est « toujours » ou « le plus souvent » assumé par la femme dans 80 % des cas, tant en 2005 qu'en 2008. La préparation des repas est réalisée dans 71 % des cas « toujours » ou « le plus souvent par la femme ». Les tâches un peu plus équitablement réparties (comme les invitations prises en charge à égalité dans deux cas sur trois ou la vaisselle partagée entre conjoints dans deux cas sur cinq) n'ont pas non plus connu d'évolutions marquantes entre les deux vagues d'enquête. Toutefois, si au niveau global, le partage des tâches est demeuré très stable à trois ans d'intervalle, il se peut que chez certains couples les choses se soient améliorées ou détériorées pour l'un ou l'autre des conjoints, les deux effets pouvant se compenser. Une seconde approche, au niveau individuel, permet de repérer d'éventuelles évolutions à l'échelle du couple.

### Approche au niveau « individuel »

Une autre manière de procéder consiste à comparer, pour un même individu, ses réponses aux deux vagues. Les modalités de réponses étant ordonnées, il est possible de quantifier « la distance » entre les réponses obtenues aux deux vagues. Cinq situations sont ici considérées :

- « Aucun changement » lorsque, pour une tâche donnée, les réponses sont strictement identiques aux deux vagues ;
- « Défavorable à la femme » si, pour une tâche donnée, les réponses diffèrent entre les deux vagues dans le sens d'une dégradation pour la femme, mais restent voisines (par exemple, si la réponse passe de « le plus souvent la femme » en 2005 à « toujours la femme » en 2008 ou de

« autant l'un que l'autre » à « le plus souvent la femme ») ;

- « Très défavorable à la femme » si les réponses varient davantage (par exemple, lorsque la réponse passe de « autant l'un que l'autre » en 2005 à « toujours la femme » en 2008, ou de « le plus souvent l'homme » à « le plus souvent la femme ») ;
- « Défavorable à l'homme » (sur le même principe que précédemment) ;
- « Très défavorable à l'homme ».

Dans l'ensemble, les réponses sont majoritairement concordantes entre les deux vagues (graphique 2, p. 10). En moyenne, dans 62 % des cas (catégorie « Ensemble » des tâches), le répondant a donné exactement la même réponse en 2005 et en 2008, dans 27 % des cas une réponse proche et dans seulement 11 % des cas une réponse très différente. Le fait que la plupart des changements observés soient de faible ampleur, et qu'il y ait une forte symétrie entre les changements de situation (très défavorables à la femme et ceux (très) défavorables à l'homme, traduit probablement pour une part des évolutions réelles quant à l'organisation conjugale, mais tient sans doute davantage au fait qu'il s'agit de questions de perception, laquelle est susceptible de varier légèrement indépendamment de la répartition réelle entre les conjoints. En outre, d'autres facteurs ont pu faire varier légèrement les réponses entre les deux vagues. On sait, par exemple, que les conditions de passation (présence ou non du conjoint au moment de l'entretien) ont un effet sur les réponses obtenues à ces questions (Régnier-Loilier, 2007), or ces conditions peuvent ne pas avoir été les mêmes aux deux vagues.

Quelques différences apparaissent d'ailleurs selon le sexe du répondant (résultat non présenté ici). Pour l'ensemble des sept tâches, les femmes font état de moins de changements que les hommes. D'après elles, la répartition est en moyenne identique aux deux vagues dans 65 % des cas, contre 59 % d'après les hommes. Ces derniers indiquent, en outre, plus fréquemment qu'ils s'impliquent davantage : d'après eux, l'évolution leur a été « défavorable » ou « très défavorable » dans 22 % des cas, contre 17 % d'après les femmes. De manière plus détaillée, les différences observées entre les deux sexes varient selon la tâche considérée. En particulier, elles ne sont pas significatives pour les tâches les plus partagées, à savoir la vaisselle, les comptes et l'organisation de la vie sociale du ménage (invitations) (6). En revanche, pour celles exécutées majoritairement par les femmes, et donc peut-être un peu plus teintées d'enjeux en termes

(5) Ces proportions sont légèrement variables selon le nombre d'enfants concernant l'aspirateur (en 2005, de 3 % pour les couples sans enfant à 8 % pour ceux ayant au moins 2 enfants), mais restent stables (8-9 %) pour le repassage, quel que soit le nombre d'enfants (annexe-II, p. 24).

(6) Test du  $\chi^2$  non significatif au seuil de 10 %.



de genre, les écarts sont importants (test du chi<sup>2</sup> significatif au seuil de 1 %). Qu'il s'agisse de la préparation des repas, de l'aspirateur ou du repassage, les hommes indiquent plus fréquemment que les femmes une évolution qui leur a été « défavorable » ou « très défavorable » (pour le repassage, par exemple, cela représente 19 % des cas selon eux, contre seulement 9 % d'après les femmes). Les proportions d'évolutions « défavorables » ou « très défavorables » à la femme sont, en revanche, très proches selon le sexe.

De manière plus générale (sans tenir compte du sexe du répondant), l'évolution décrite varie selon les tâches observées (graphique 2). Elle est la plus faible pour le repassage (75 % des répondants indiquent qu'il n'y a eu aucun changement) et, dans une moindre mesure, pour les invitations (65 %). À l'inverse, la vaisselle est la tâche pour laquelle les réponses ont le plus varié (dans 45 % des cas, la réponse diffère aux deux vagues). Ces différences sont cependant difficiles à interpréter. En particulier, les évolutions ne peuvent pas être identiques pour chaque tâche considérée car elles dépendent de la manière dont chacune se répartit à la base. Plus les réponses se « concentrent » sur une même modalité, moins la variation au niveau individuel a de chances d'être importante entre les deux vagues (à l'extrême, si une tâche est toujours réalisée par la femme en 2005, l'évolution n'a pu être que défavorable à l'homme ou

rester inchangée). Il n'est donc pas possible, sur la base de ces résultats, de repérer si la répartition d'une tâche donnée a évolué plus qu'une autre.

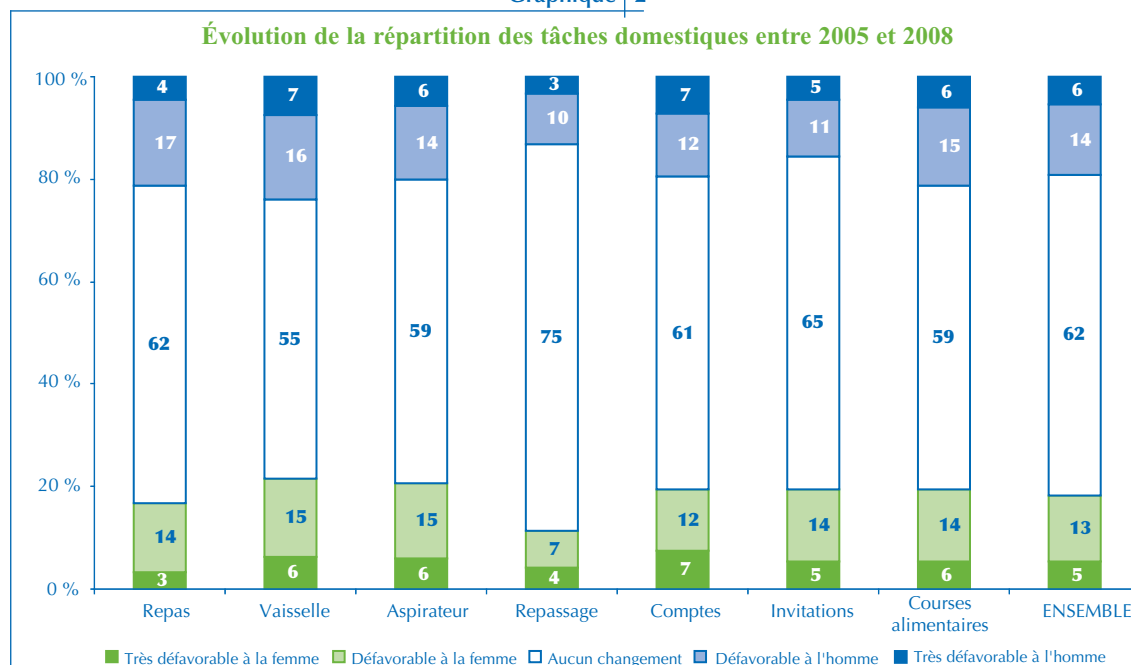
En tout état de cause, les deux approches retenues pour estimer l'évolution du partage du travail ménager entre 2005 et 2008 conduisent à des conclusions proches. Au niveau global, il reste inchangé et les quelques évolutions observées au niveau individuel sont de faible ampleur. Bien que la « norme égalitaire » et les revendications allant dans ce sens restent très présentes, ces résultats n'ont rien d'étonnant. Trois ans représentent un intervalle trop court pour qu'un domaine aussi figé que celui du partage des tâches évolue de manière significative. Toutefois, on peut se demander si certains événements, familiaux notamment (arrivée d'un enfant), survenus entre les deux vagues de l'enquête ont pu conduire à des évolutions, même minimes.

### Arrivée d'un enfant et redéfinition de l'organisation domestique

*L'arrivée d'un enfant renforce les inégalités dans le partage des tâches ménagères*

Plusieurs études ont souligné les effets particulièrement marqués du nombre et de l'âge des enfants sur l'implication des femmes dans l'organisation

Graphique 2



Source : INED-INSEE, ERFI-GCS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005.  
 Lecture du graphique : concernant la préparation des repas, 62 % des répondants ont donné exactement la même réponse en 2005 et en 2008. Dans 17 % des cas, l'évolution a été « défavorable à l'homme » ; les réponses diffèrent entre les deux vagues dans le sens d'une dégradation pour l'homme mais restent voisines : par exemple, « toujours la femme » en 2005 et « le plus souvent la femme » en 2008, ou « autant l'un que l'autre » et « le plus souvent la femme ». Dans 4 % des cas, l'évolution a été « très défavorable à l'homme » ; les réponses varient davantage : par exemple, « toujours la femme » en 2005 et « autant l'un que l'autre » en 2008, ou « le plus souvent la femme » et « le plus souvent l'homme ».

domestique. Pour ces dernières, un enfant de plus va souvent de pair avec une charge de travail domestique plus importante (Brousse, 1999 ; Chenu, 2002). L'évolution de l'organisation domestique entre 2005 et 2008 constatée à partir des données longitudinales, selon que la personne ait eu ou non au moins un enfant, confirme les résultats des précédentes études obtenus en coupe transversale (approche au niveau global : (graphique 3, p. 12). Quelle que soit la tâche considérée, aucune évolution ne se dessine lorsque le répondant n'a pas eu d'enfants entre les deux vagues. En revanche, pour certaines tâches, l'arrivée d'un enfant conduit à un renforcement de la participation des femmes aux travaux ménagers. Qu'il s'agisse de la préparation des repas, des courses d'alimentation, de l'aspirateur, de la tenue des comptes et, dans une moindre mesure, de l'organisation sociale du ménage (invitations, etc.), les personnes ayant eu un enfant décrivent plus fréquemment en 2008 qu'en 2005 une organisation où la femme les prend en charge « toujours » ou « le plus souvent ». La situation reste cependant inchangée concernant le repassage, tâche il est vrai si majoritairement assumée par les femmes qu'elle ne peut guère être plus déséquilibrée, ainsi que la vaisselle. Le nombre de couples certes limité ayant eu un enfant entre les deux vagues permet néanmoins de dissocier l'effet de l'arrivée d'un premier enfant de celui d'un nouvel enfant dans la famille (7). Concernant la préparation des repas, les courses alimentaires ou l'aspirateur, le déséquilibre s'accroît avec l'arrivée d'un enfant, quel que soit son rang. Ainsi, les proportions de réponses « toujours » ou « le plus souvent la femme » sont les plus faibles en 2005 chez les couples sans enfant à cette date mais s'accroissent, au cours des trois années suivantes, avec l'arrivée d'un premier enfant, sans atteindre, cependant, les proportions observées en 2005 auprès des couples qui vivaient déjà avec au moins un enfant. Enfin, les plus fortes proportions de réponses où la femme assume ces tâches « toujours » ou « le plus souvent » figurent parmi les couples ayant eu un nouvel enfant entre les deux vagues.

Au sujet de la tenue des comptes, seule l'arrivée d'un premier enfant conduit à une dégradation du partage défavorable à la femme. Alors que cette tâche revenait « toujours » à la femme dans 20 % des cas en 2005 pour les couples sans enfant à charge, elle est « toujours » assumée par la femme dans plus de 35 % des cas après l'arrivée d'un premier enfant. Cette répartition semble ensuite se stabiliser puisque les couples parents d'un ou de

plusieurs enfants en 2005 ont décrit une répartition similaire. Celle-ci ne semble guère s'être dégradée avec l'arrivée d'un nouvel enfant. À l'inverse, tandis que l'arrivée d'un premier enfant ne paraît pas avoir d'effet immédiat sur la prise en charge des invitations et de l'organisation de la vie sociale du ménage, l'arrivée d'un nouvel enfant conduit une proportion plus importante de femmes à « toujours » prendre en charge ce pan de la vie sociale du ménage, au détriment d'une organisation plus égalitaire entre conjoints. De manière générale, l'arrivée d'un enfant conduit à une redéfinition de l'organisation domestique, dans le sens d'une plus forte implication des femmes.

La seconde manière de mesurer les conséquences de l'arrivée d'un enfant consiste à regarder, au niveau individuel cette fois, si la proportion de cas où l'évolution de la répartition des tâches a été « défavorable » ou « très défavorable à la femme » est plus importante lorsque le couple a eu ou non un enfant entre les deux vagues (graphique 4 a, p. 13). Pour l'ensemble des tâches, cette proportion est plus importante après l'arrivée d'un enfant. Le calcul des intervalles de confiance (à 90 %) montre que cet écart est significatif pour chaque tâche, sauf pour l'organisation de la vie sociale du ménage et la vaisselle. En revanche, on n'observe aucune différence significative entre les proportions de situations « défavorables » ou « très défavorables aux hommes », sauf pour l'aspirateur où la naissance d'un enfant semble les éloigner encore plus de cette tâche (graphique 4 b, p. 13). Ces résultats confirment donc un effet marqué de la naissance d'un enfant sur le partage du travail ménager, dans le sens d'un renforcement des inégalités entre conjoints et d'une plus forte implication des femmes.

### *La réduction de l'activité des femmes explique partiellement le renforcement des inégalités*

Les changements amorcés avec l'arrivée d'un enfant en seulement trois ans rendent compte de la rapidité avec laquelle cet événement agit sur l'organisation domestique. Pour autant, l'impossibilité de prendre en compte la durée écoulée depuis la naissance (en raison d'effectifs faibles) rend difficile l'interprétation dans la mesure où le changement peut survenir progressivement ou, au contraire, se produire assez brutalement avec l'arrivée d'un enfant. En 2008, l'enfant peut avoir au maximum 3 ans tout comme il peut venir de naître. La mère est alors dans la plupart des cas en congé de maternité

(7) On considère ici comme « nouvel » enfant, les cas où le couple a eu un enfant entre 2005 et 2008 et où il vivait déjà avec au moins un enfant en 2005. Si le répondant avait des enfants en dehors du ménage mais qu'il ne cohabitait avec aucun d'eux, et qu'il a eu un enfant entre les deux vagues de l'enquête, on considère alors qu'il s'agit d'un premier enfant. Cette distinction se justifie par l'hypothèse que l'on cherche à vérifier : ce n'est pas tant le fait « d'avoir » des enfants qui est susceptible d'influer sur le partage des tâches mais plutôt le fait de vivre avec eux.

Répartition des tâches domestiques en 2005 et 2008 selon l'arrivée d'un enfant



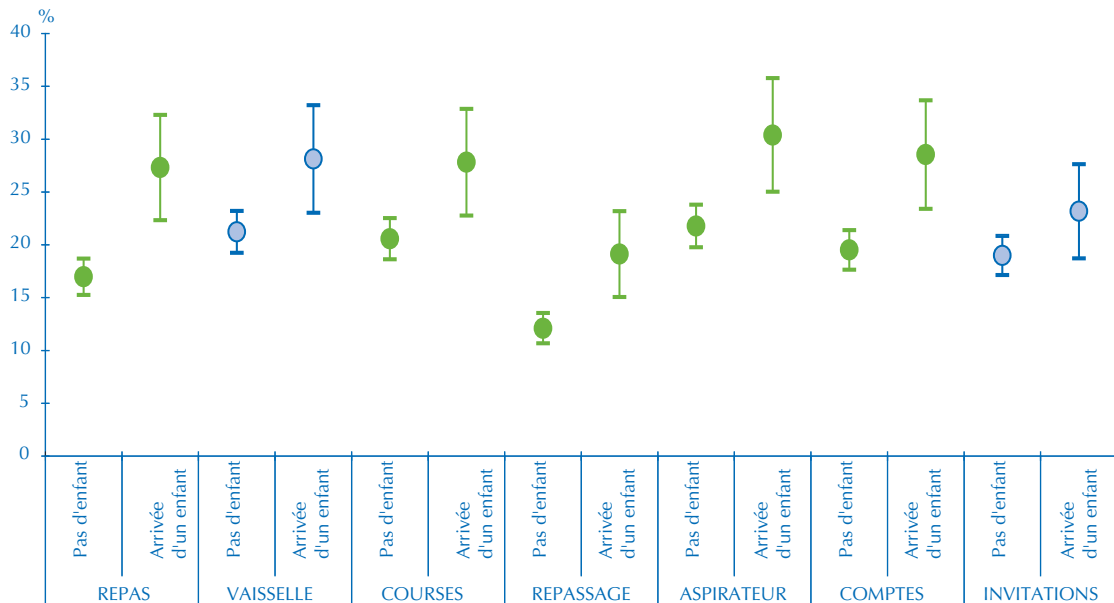
Source : INED-INSEE, ERFI-GCS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005.  
 Lecture du graphique : exemple « Repas » : parmi les personnes n'ayant pas eu d'enfants entre les deux vagues d'enquête, 43 % ont déclaré en 2005 que la femme s'occupait « toujours » de la préparation des repas, proportion qui est de 40 % en 2008 ; parmi les personnes ayant eu un enfant entre les deux vagues, 31 % ont déclaré, en 2005, que la femme s'occupait « toujours » de la préparation des repas, proportion qui passe à 38 % en 2008.



**Proportion d'évolution défavorable ou très défavorable à la femme (resp. à l'homme)  
selon l'arrivée d'un enfant (en %)**

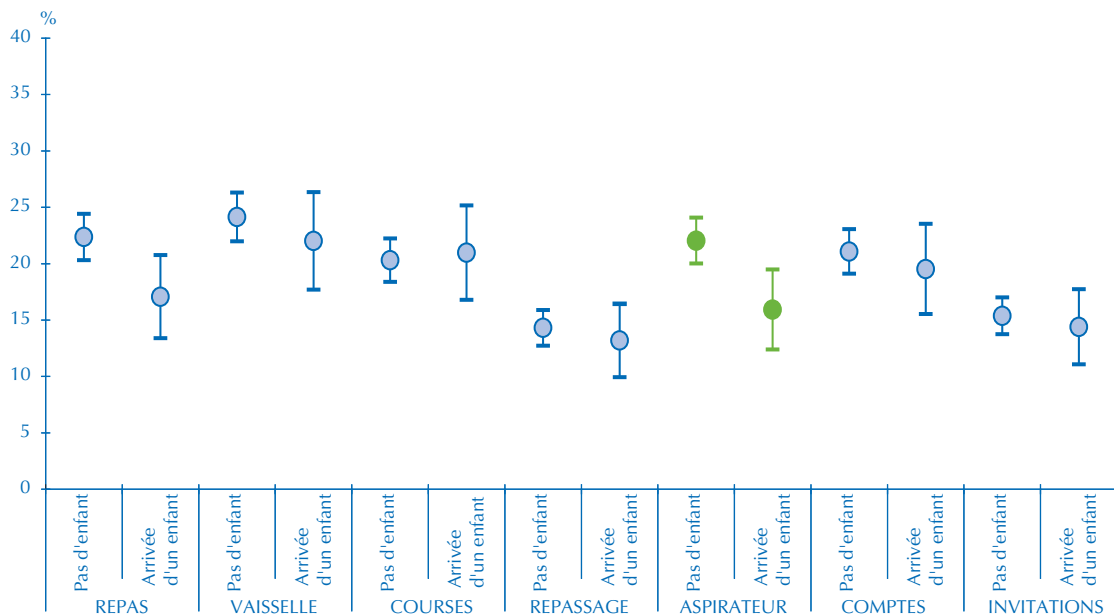
**4 a – Défavorable à la femme**



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005. Les tâches pour lesquelles les ronds sont verts correspondent à celles pour lesquelles l'écart entre la proportion décrite par les personnes n'ayant pas eu d'enfant entre les deux vagues et celle correspondant aux personnes ayant eu un enfant est significatif au seuil de 10 %. *Lecture du graphique* : exemple « Repas » : 17 % des personnes n'ayant pas eu d'enfants entre les deux vagues ont décrit une évolution « défavorable » ou « très défavorable à la femme » concernant la préparation des repas ; cette proportion atteint 27 % pour les personnes ayant eu un enfant. L'écart entre ces deux propositions est significatif.

**4 b – Défavorable à l'homme**



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005. Les tâches pour lesquelles les ronds sont verts correspondent à celles pour lesquelles l'écart entre la proportion décrite par les personnes n'ayant pas eu d'enfant entre les deux vagues et celle correspondant aux personnes ayant eu un enfant est significatif au seuil de 10 %. *Lecture du graphique* : exemple « Repas » : 22 % des personnes n'ayant pas eu d'enfants entre les deux vagues ont décrit une évolution « défavorable » ou « très défavorable à l'homme » concernant la préparation des repas ; cette proportion atteint 17 % pour les personnes ayant eu un enfant. L'écart entre ces deux propositions n'est pas significatif.

ou en congé parental et, durant cette courte période, des changements peuvent s'amorcer, puis s'inscrire dans la durée. Plus généralement, l'effet observé peut être simplement la conséquence d'une cessation momentanée ou durable de l'activité de la femme. La comparaison de la situation d'activité de la femme (8) en 2008 avec celle de 2005 permet de considérer différents cas de figure :

- la situation de la femme n'a pas évolué : elle est inactive, active à temps partiel ou active à plein temps aux deux vagues d'enquête ;
- la femme a augmenté son activité professionnelle : d'inactive en 2005, elle est active à temps plein ou à temps partiel en 2008, ou d'active à temps partiel en 2005, elle exerce en 2008 une activité à plein temps ;
- enfin, la femme a réduit son activité, passant d'une activité à plein temps en 2005 à une activité à temps partiel en 2008, ou est devenue inactive en 2008 alors qu'elle occupait un emploi en 2005.

Le rapprochement de ces situations d'activité avec l'arrivée ou non d'un enfant montre une proportion plus importante de femmes ayant cessé ou réduit leur activité parmi celles qui ont eu un premier enfant (25 %) et, plus encore un nouvel enfant (32 %)

(graphique 5), contre 9 % en moyenne parmi celles n'ayant pas eu d'enfants depuis 2005. Les femmes ayant réduit leur activité disposent alors de plus de temps à consacrer aux activités ménagères et parentales, ce qui conduit au final à une redistribution des rôles plus traditionnelle au sein du couple, où l'un devient le principal pourvoyeur des ressources du ménage tandis que l'autre dédie davantage de son temps aux activités domestiques.

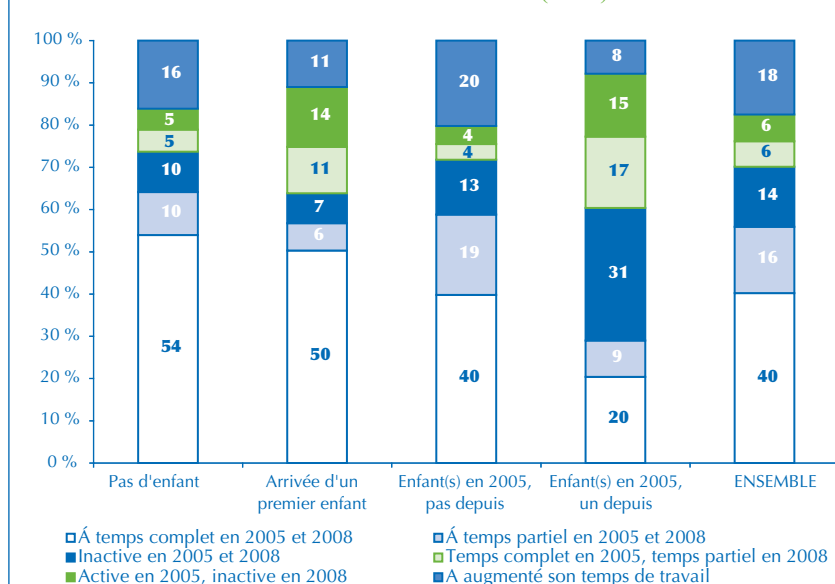
Outre la situation d'activité qui diffère selon les quatre groupes considérés (« pas d'enfant », « enfant en 2005 mais pas depuis », « pas d'enfant en 2005, un depuis » et « enfant(s) en 2005, un depuis »), ceux-ci sont également hétérogènes à d'autres niveaux. Des écarts importants apparaissent d'abord en terme d'âge (annexe-II, p. 24) : les 20-29 ans représentent 40 % des personnes qui n'ont « pas d'enfant » en 2005 ni en 2008 (moyenne d'âge du groupe : 35,8 ans), 63 % des personnes n'ayant « pas d'enfant en 2005, un depuis » (moyenne d'âge de 28,6 ans), mais seulement 31 % de ceux qui avaient des « enfants en 2005, un depuis » (moyenne de 32,0 ans) et 4 % de ceux qui avaient des « enfants en 2005 mais pas depuis » (moyenne de 39,3 ans). Or, l'âge est un facteur qui influe sur la

répartition des tâches au sein du couple. Ainsi, ces quatre groupes ont déjà en 2005 une répartition des tâches très différente (annexe-III, p. 25). Or, la probabilité que les choses aient évolué d'une manière défavorable à la femme entre 2005 et 2008 est étroitement liée à la manière dont une tâche se répartit à la base (en 2005). À l'extrême, si une femme réalisait « toujours » une tâche donnée en 2005, elle ne peut pas avoir connu une évolution qui lui soit défavorable.

Afin de mesurer l'effet net de l'arrivée d'un enfant sur l'évolution de la répartition des tâches ménagères, et en neutralisant ces éventuels effets de structure, deux modé-

Graphique 5

**Évolution de la situation d'activité de la femme entre 2005 et 2008 selon l'arrivée d'un enfant (en %)**



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005.

Pour 2005, il s'agit du fait d'avoir ou non un enfant « à charge » (dans le ménage).

(8) Trois situations sont ici considérées. Soit la femme n'occupe aucun emploi au moment de l'enquête (catégorie qui regroupe les inactives, mais aussi les femmes au chômage, en congé parental à temps plein, en congé de maternité ou encore en congé longue maladie) ; soit la femme exerce une activité à temps plein ; soit elle exerce une activité à temps partiel (y compris congé parental à temps partiel). La manière dont l'organisation domestique est décrite dépend en effet de la situation effective d'activité du moment, notamment du temps consacré à l'activité professionnelle.

lisations (régressions logistiques) ont été réalisées pour chacune des tâches :

- un premier modèle « vide » estime la probabilité d'une évolution « défavorable » ou « très défavorable à la femme » avec pour seul critère explicatif la situation familiale (avoir eu ou non un enfant entre les deux vagues) ;
- un second modèle « ajusté » estime la probabilité d'une évolution « défavorable » ou « très défavorable à la femme » selon la situation familiale (9), en tenant compte en outre du sexe du répondant, de son âge, du changement d'activité de la femme entre les deux vagues (10) et de la manière dont se répartissait la tâche en 2005 (11).

La comparaison des effets de la variable « situation familiale » dans chacun des modèles (vide et ajusté) permet de voir si la dégradation de la répartition des tâches observées en 2005 et 2008 s'explique par la naissance d'un enfant en tant que telle ou si cet effet disparaît une fois prises en compte les autres variables. Dans le but de distinguer, d'une part, l'effet de l'arrivée d'un premier enfant et, d'autre part, celui de l'arrivée d'un nouvel enfant, les deux modèles (vide et ajusté) ont été estimés à deux reprises, mais en changeant uniquement la modalité prise en référence dans la variable de situation familiale (« sans enfant » est pris en référence afin de mesurer l'effet de l'arrivée d'un premier enfant, et « enfants en 2005, pas depuis » est pris en référence afin de mesurer l'effet de l'arrivée d'un nouvel enfant) (12). Les résultats sont présentés dans le (tableau 1, p. 16).

Pour toutes les tâches considérées, sauf la vaisselle où la situation familiale n'a aucun effet, on retrouve dans le modèle vide une corrélation positive entre l'arrivée d'un premier ou d'un nouvel enfant et la probabilité d'une évolution « défavorable » ou « très défavorable à la femme ». La prise en compte d'autres caractéristiques (modèle ajusté) nuance cependant ce résultat pour certaines tâches. L'effet de la naissance d'un premier enfant (comparativement aux couples restés sans enfant) n'est plus significatif au sujet de la préparation des repas et de l'aspirateur, toutes choses égales par ailleurs. Concernant les repas, la réduction ou la cessation

d'activité de la femme entre les deux vagues favorise, en revanche, une plus forte implication de sa part. À l'inverse, un âge plus élevé limite la probabilité d'une évolution défavorable ou très défavorable à la femme. Au sujet de l'aspirateur, ni l'âge ni le changement de situation professionnelle n'influent mais, comme pour toutes les autres tâches, la répartition entre conjoints observée en 2005 est fortement corrélée à l'évolution constatée trois ans plus tard. Si l'homme passait « toujours » ou « le plus souvent » l'aspirateur en 2005, la probabilité que la situation se soit dégradée à l'encontre de la femme est accrue, et inversement. Toutes choses égales par ailleurs, l'arrivée d'un premier enfant explique cependant une évolution défavorable à la femme concernant le repassage du linge et la tenue des comptes. En revanche, la corrélation entre l'arrivée d'un nouvel enfant (comparativement aux parents en 2005 n'ayant pas eu d'enfant depuis) et l'évolution de l'organisation domestique entre conjoints n'apparaît plus dans le modèle ajusté. Les relations mises en évidence à partir de l'analyse descriptive et du modèle vide étaient donc dues à des effets de structures, notamment à la manière dont les tâches se répartissaient déjà en 2005 (facteur pour lequel les coefficients  $\beta$  sont les plus forts). Dans la mesure où la répartition des tâches entre les conjoints est davantage déséquilibrée à l'encontre de la femme lorsque le couple a déjà des enfants (annexe-I, p. 23), il n'est pas surprenant que l'effet de l'arrivée d'un nouvel enfant disparaisse une fois prise en compte la manière dont les tâches se répartissaient en 2005. La dégradation de la situation des femmes s'est déjà produite suite à la naissance du premier (ou des premiers) enfant(s) et n'apparaît donc plus de manière significative après l'arrivée d'un nouvel enfant.

Ainsi, outre les situations familiale et professionnelle, on retiendra que si l'homme prend en charge une tâche plus fréquemment que la femme, cette configuration risque de ne pas durer. La probabilité que la situation se dégrade à l'encontre de la femme est fortement accrue, quelle que soit la tâche considérée. On notera cependant que les cas où l'homme assume plus que la femme une tâche donnée en 2005 sont relativement rares (seuls 4 %

(9) On ne distingue ici que l'arrivée d'un premier enfant et celle d'un nouvel enfant, indépendamment de son rang en raison d'effectifs insuffisants. Ces nuances sont pourtant importantes : la spécialisation au sein du couple croît au fil des naissances et les aménagements professionnels sont de nature différente selon le rang de l'enfant. Après un deuxième enfant, les femmes réduisent leur temps de travail tandis qu'elles se retirent plus souvent du marché du travail suite à la naissance d'un troisième enfant (Pailhé et Solaz, 2009).

(10) Il conviendrait de prendre également en compte l'évolution de l'activité des hommes, mais ils sont trop peu nombreux à avoir changé de situation sur la base de notre indicateur. Le temps partiel est très rare et les ajustements professionnels touchent principalement les femmes, les hommes tendant, au contraire, à s'investir davantage dans leur carrière avec l'arrivée d'un enfant (Pailhé et Solaz, 2006).

(11) D'autres modélisations plus complètes, incluant d'autres variables, ont été réalisées mais la prise en compte de celles-ci n'avait pas d'effet. En particulier, ni le fait de s'être marié entre 2005 et 2008, ni le fait que l'entretien se soit déroulé dans des conditions différentes en 2005 et en 2008 (présence ou non du conjoint) n'ont d'incidence sur la probabilité d'une évolution « défavorable » ou « très défavorable à la femme », ni ne modifient l'effet des autres facteurs, toutes choses égales par ailleurs.

(12) Il s'agit donc du même modèle, basé sur les mêmes effectifs. Les paramètres obtenus pour les autres variables et leur significativité sont ainsi les mêmes dans les deux modèles (seul les résultats « Situation familiale » sont différents).

Tableau 1

Probabilités estimées (coefficients  $\beta$ ) d'une évolution défavorable ou très défavorable à la femme  $\beta$  pas d'évolution défavorable à la femme (modèle *logit*)

	REPAS		VAISSELLE		COURSES D'ALIMENTATION		ASPIRATEUR		
	Modèle vide	Modèle ajusté	Modèle vide	Modèle ajusté	Modèle vide	Modèle ajusté	Modèle vide	Modèle ajusté	
<b>Situation familiale</b>	Constante (réf="pas d'enfant")	-1,47 ***	-0,88 ***	-1,01 ***	-1,36 ***	-1,24 ***	-0,81 ***	-1,26 ***	-1,06 ***
	Constante (réf="enfant en 2005, pas depuis")	-1,61 ***	-0,29 ***	-1,36 ***	-1,65 ***	-1,38 ***	-0,71 ***	-1,30 ***	-0,82 ***
<b>Sexe</b>	Pas d'enfant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	0,63 ***	0,30 ***	0,32	0,13	0,05	-0,23	0,40 *	0,32
<b>Âge</b>	Enfant(s) en 2005, pas depuis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Enfant(s) en 2005, un depuis	0,54 ***	0,18 ***	0,26	0,12	0,58 ***	0,29 ***	0,47 ***	0,26
<b>Évolution Activité Femme</b>	Homme		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Femme		-0,07		0,28	**	0,07		0,12
	20-29 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	30-39 ans		-0,52 ***	0,13	0,13	0,11	-0,12	0,57 ***	-0,08
<b>Tâche en 2005</b>	40-49 ans		-0,65 ***	0,11	0,11	-	-0,57 ***	-0,18	-
	Temps complet 2005-2008		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Temps partiel 2005-2008		0,18	-	0,04	-	-0,04	-	-0,04
	Inactive 2005-2008		0,24	-	0,52	***	-0,18	-	0,21
<b>Invitations</b>	Passage à temps partiel		0,41 *	0,46	0,46	**	0,32	-	0,12
	Cessation d'activité		0,49 **	0,67	0,67	***	0,13	-	0,29
	Augmentation activité		-0,27	-	0,09	-	-0,16	-	0,10
	Plus l'homme		0,50 ***	1,50	1,50	***	1,04	1,28	1,28
<b>Comptes</b>	Autant l'un que l'autre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Plus la femme		-1,29 ***	-1,09	-1,09	***	-1,04	-1,19	-1,19

	REPASSAGE		COMPTES		INVITATIONS		
	Modèle vide	Modèle ajusté	Modèle vide	Modèle ajusté	Modèle vide	Modèle ajusté	
<b>Situation familiale</b>	Constante (réf="pas d'enfant")	-1,70 ***	-0,51 *	-1,38 ***	-1,13 ***	-2,02 ***	
	Constante (réf="enfant en 2005, pas depuis")	-2,05 ***	-0,51 *	-1,39 ***	-0,88 ***	-1,44 ***	-1,66 ***
<b>Sexe</b>	Pas d'enfant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	0,62 **	0,78 ***	0,75 ***	0,83 ***	0,15	0,12
<b>Âge</b>	Enfant(s) en 2005, pas depuis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Enfant(s) en 2005, un depuis	0,34 *	0,30	0,28	0,24	0,35 **	0,23
<b>Évolution Activité Femme</b>	Homme		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Femme		-0,15	-	0,11	-	0,33 ***
	20-29 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	30-39 ans		-0,25	-	-0,25	-	-0,10
<b>Tâche en 2005</b>	40-49 ans		-0,11	-	-0,31 *	-	-0,06
	Temps complet 2005-2008		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Temps partiel 2005-2008		0,11	-	-0,15	-	-0,06
	Inactive 2005-2008		0,29	-	-0,26	-	-0,02
<b>Invitations</b>	Passage à temps partiel		0,58 **	0,01	0,01	0,13	0,13
	Cessation d'activité		0,31	-	-0,15	-	0,51 **
	Augmentation activité		0,20	-	0,23	-	-0,06
	Plus l'homme		0,43 *	0,79 ***	0,79 ***	2,55 ***	2,55 ***
<b>Comptes</b>	Autant l'un que l'autre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Plus la femme		-2,10 ***	-1,57 ***	-1,57 ***	-0,30 **	-0,30 **

Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005 ; Réf. : situation de référence ; - : facteur non significatif ; \* : significatif à 10 % ; \*\* : à 5 % ; \*\*\* : à 1 %.

Lecture du tableau : un coefficient positif (resp. négatif) et statistiquement significatif indique que l'on est en présence d'un facteur qui augmente (resp. diminue) la probabilité d'une évolution « défavorable » ou « très défavorable à la femme ». Plus le coefficient est éloigné de 0, plus son effet est prononcé.

des hommes faisaient toujours ou le plus souvent le repassage, 5 % s'occupaient des invitations, 10 % de l'aspirateur ou des repas).

## Évolution de la répartition des tâches et degré de satisfaction des femmes

Les changements au sein de l'organisation domestique suite à l'arrivée d'un enfant concernent principalement les femmes. On peut penser qu'ils ne sont pas sans effet sur la satisfaction qu'elles peuvent avoir quant à la répartition des tâches ménagères (voir encadré, p. 7) pour la formulation de la question). Il est donc possible de faire le lien entre l'évolution de la répartition des tâches domestiques et l'évolution de leur satisfaction. On se limite ici aux répondants de sexe féminin, en premier lieu car on ne connaît pas la note de satisfaction du conjoint. En effet, si la répartition des tâches s'est dégradée du côté des femmes et que le répondant est un homme, on s'attend alors à ce qu'il soit « plus satisfait », et inversement pour les femmes : les effets se compenseraient alors. En second lieu, le niveau de satisfaction des hommes n'est pas significativement lié au nombre d'enfants, contrairement à celui des femmes (graphique 6). Dans la mesure où l'on a vu que la

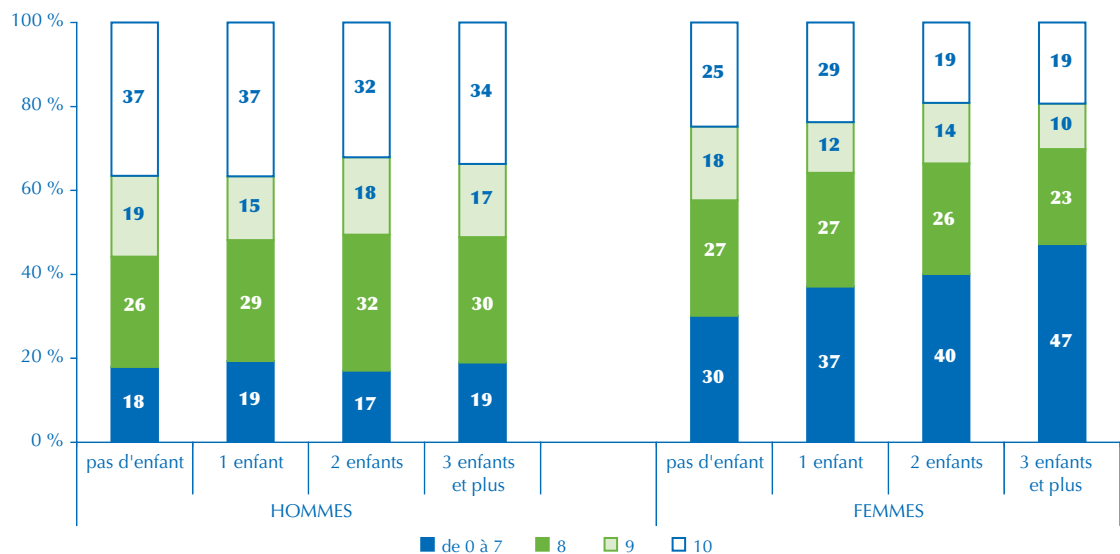
répartition des tâches n'évoluait pas non plus en leur défaveur (relativement à leur conjointe) avec l'arrivée d'un enfant, c'est principalement du côté des femmes qu'il convient d'étudier le lien entre l'évolution de la satisfaction, de la répartition des tâches et l'arrivée d'enfant(s).

### Insatisfaction croissante des femmes au fil des naissances

De manière générale, le degré de satisfaction des femmes n'ayant pas eu d'enfant au cours des trois dernières années est très proche en 2005 et en 2008 (moyenne de 7,6 pour les femmes aux deux vagues d'enquête). En revanche, il se dégrade pour celles en ayant eu un durant cette période, plus nettement encore lorsqu'il s'agit d'un premier enfant (graphique 7, p. 18). En témoigne la plus forte proportion de notes de satisfaction strictement inférieures à 8 en 2008 qu'en 2005 parmi les femmes ayant eu un enfant. Alors que la proportion de femmes attribuant une note de satisfaction inférieure à 8 est stable entre 2005 et 2008 (autour de 40 %), cette proportion augmente au fil des naissances, passant de 22 % à 31 % parmi celles ayant eu un premier enfant et de 37 % à 43 % chez celles ayant eu un nouvel enfant (13). Corrélativement, avec l'arrivée d'un

Graphique 6

### Satisfaction de la répartition des tâches domestiques en 2005 selon le nombre d'enfants, par sexe (sur une échelle allant de 0 à 10)



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

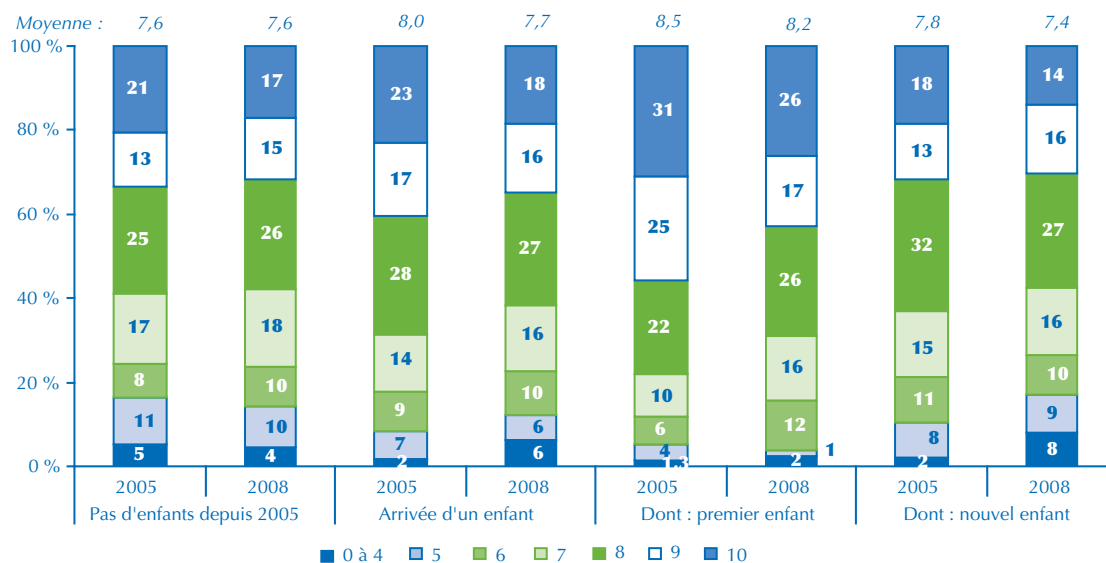
Champ : femmes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, âgées de 20 ans à 49 ans en 2005.

Lecture du graphique : en 2005, 18 % des hommes sans enfant ont donné une note de satisfaction concernant la répartition des tâches domestiques comprise en 0 et 7 sur 10 ; 26 % ont donné une note de 8 sur 10, etc.

(13) On notera que l'insatisfaction est plus forte chez les femmes sans enfant en 2005 et n'en n'ayant pas eu depuis (environ 40 % attribuent une note inférieure à 8), alors que cette proportion n'était que de 22 % en 2005 chez les femmes alors sans enfant mais qui depuis en ont eu un. L'explication de cet écart tient sans doute pour partie à des effets de structure (comme on l'a vu précédemment). Une étude plus fine prenant en compte l'âge, etc. serait utile mais dépasse le cadre de notre propos.



### Satisfaction de la répartition des tâches domestiques en 2005 et en 2008 selon l'arrivée d'un enfant (femmes)



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : femmes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, âgées de 20 ans à 49 ans en 2005.

enfant, la proportion de femmes attribuant la note de satisfaction maximale (10) diminue. La moyenne passe donc de 8,5 sur 10 pour les femmes sans enfant en 2005 à 7,4 sur 10 pour celles qui avaient déjà un ou des enfants en 2005 et qui en ont eu un depuis. Cette dégradation du degré de satisfaction souligne les changements marquants qui s'opèrent après une naissance, notamment chez les femmes pour qui la charge domestique s'alourdit. La plus forte prise en charge par les femmes de la vie domestique après avoir eu un enfant explique sans doute en grande partie leur plus forte insatisfaction. De fait, parmi les couples où la répartition est la moins égalitaire et où les femmes assument tout ou presque, on retrouve ainsi les moins satisfaites de l'organisation du ménage (Bauer, 2007).

#### Lien entre l'évolution de la répartition des tâches et le degré de satisfaction

Afin d'étudier la corrélation entre l'évolution du partage des tâches entre 2005 et 2008 et l'évolution de la satisfaction, deux indicateurs ont été construits. Un premier score dénombre, parmi les sept tâches ménagères, celles pour lesquelles l'évolution a été « défavorable » ou « très défavorable » aux femmes. Cet indicateur vaut « 0 » si aucune tâche n'a évolué de manière défavorable pour les femmes ; il vaut 7 si le partage s'est dégradé pour l'ensemble des sept tâches. Les femmes

ont été regroupées en trois catégories : la répartition ne s'est détériorée pour aucune des sept tâches ; une ou deux tâches sont plus souvent réalisées par la femme en 2008 qu'en 2005 ; enfin, l'évolution a été défavorable à la femme pour au moins trois tâches. En second lieu, la note de satisfaction concernant le partage des tâches est comparée entre 2005 et 2008. Si la note donnée est la même aux deux dates ou si elle ne diffère que de plus ou moins 1 point sur 10, on considère que la satisfaction est stable. En revanche, si la note est d'au moins 2 points inférieure en 2008, on considère alors que la satisfaction s'est dégradée, et inversement. Le (graphique 8) représente, pour les femmes, la corrélation entre l'évolution du partage et l'évolution de la satisfaction, en fonction de l'arrivée ou non d'un enfant entre les deux vagues d'enquête. Une corrélation apparaît nettement, mais essentiellement lorsque la femme a eu un enfant entre les deux vagues. Parmi celles n'ayant eu aucun enfant depuis 2005, la note de satisfaction donnée en 2008 est d'au moins deux points inférieure dans 15 % des cas lorsque aucune évolution défavorable à la femme n'a été observée, dans 19 % des cas lorsque l'évolution a été défavorable à la femme pour une ou deux tâches, et dans 22 % des cas lorsque l'évolution lui a été défavorable pour au moins trois tâches [ces écarts ne sont pas significatifs (14)]. En revanche, lorsque la femme a eu un enfant entre 2005 et 2008, l'évolution de la

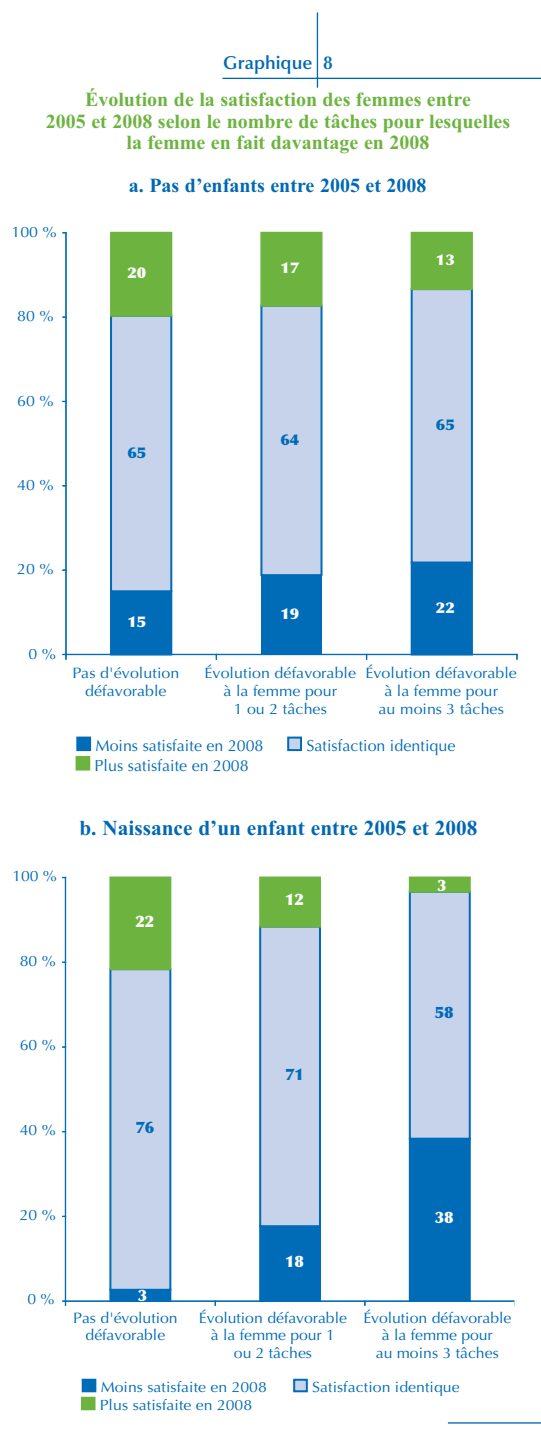
(14) Après calcul des intervalles de confiance à 90 %.

répartition des tâches ménagères contribue au degré de satisfaction. La note donnée en 2008 est d'au moins deux points inférieure dans 3 % des cas lorsque aucune évolution défavorable à la femme n'a été observée entre les deux vagues, dans 18 % des cas lorsque l'évolution a été défavorable à la femme pour une ou deux tâches, et dans 38 % des cas lorsque l'évolution lui a été défavorable pour au moins trois tâches (ces écarts sont ici significatifs).

Il est intéressant de constater que les femmes n'ayant pas connu d'évolution défavorable pour aucune des tâches considérées sont significativement moins insatisfaites en 2008 qu'en 2005 si elles ont eu un enfant entre-temps (3 %) que si elles n'en ont pas eu (15 %). En revanche, une dégradation de la répartition pour au moins trois tâches est moins bien acceptée par les femmes ayant eu un enfant (38 % sont moins satisfaites en 2008 qu'en 2005) que par celles qui n'en ont pas eu (22 %). Plus dans le détail, ce lien entre le niveau de satisfaction et l'évolution de la répartition entre 2005 et 2008 joue de manière significative pour certaines tâches (graphique 9, p. 20) : préparation des repas, repassage, aspirateur et organisation de la vie sociale du ménage (invitation). Néanmoins, pour les autres tâches où la différence n'est pas statistiquement significative, la même tendance se retrouve de manière systématique : la proportion de femmes pour qui la satisfaction a diminué d'au moins deux points est toujours la plus élevée parmi celles ayant eu un enfant et connu une évolution de la répartition des tâches qui leur a été défavorable. On peut supposer que l'insatisfaction des femmes ayant eu un enfant au cours des trois dernières années ait un lien de causalité avec leurs attentes peut-être plus prononcées en matière de partage égalitaire des tâches domestiques. Peut-être s'attendent-elles à ce que succède à l'arrivée d'un enfant une plus forte implication du père ? On peut aussi faire l'hypothèse qu'avec l'arrivée d'un enfant, elles ont, en plus du travail ménager supplémentaire, à assumer majoritairement d'autres tâches, en particulier les tâches parentales.

### Une inégale répartition des tâches parentales

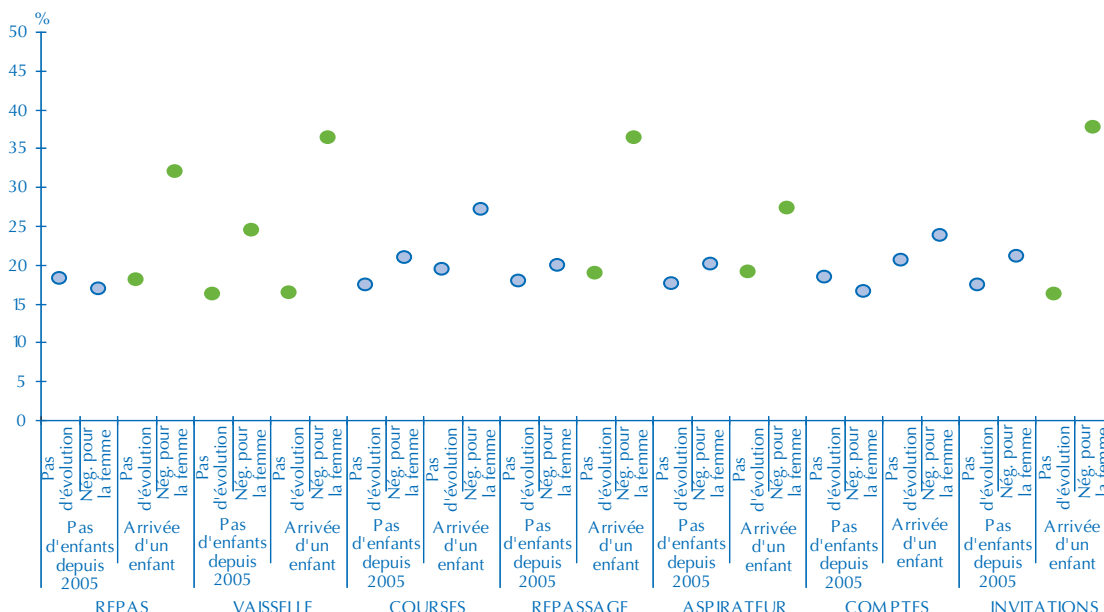
Avec l'arrivée d'un nouvel enfant, les femmes prennent aussi plus souvent en charge les tâches parentales. Tout comme la répartition des tâches ménagères, le partage égalitaire des tâches de soins et d'éducation reste un idéal qui ne se concrétise pas. S'occuper des enfants reste une prérogative féminine (Bruegilles et Sebillé, 2009). Parmi les couples ayant eu un enfant au cours des trois dernières années, les tâches parentales



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.  
 Champ : femmes âgées de 20 ans à 49 ans en 2005, vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008.

considérées dans l'enquête (habiller les enfants, les emmener à l'école ou dans une structure de garde et rester à la maison lorsque l'un d'eux est malade) sont toujours assumées, ou le plus souvent, par la femme, respectivement dans 65 %, 47 % et 70 % des cas (graphique 10, p. 20). Le coucher des enfants est un « emploi » un peu plus mixte (partagé entre conjoints dans 54 % des cas), tâche qui s'apparente davantage à du temps de socialisation ou de loisir (Bruegilles et Sebillé, 2009).

**Corrélation entre l'évolution de la répartition des tâches domestiques et l'évolution de la satisfaction entre 2005 et 2008 (femmes)**  
*Satisfaction dégradée (femmes uniquement)*



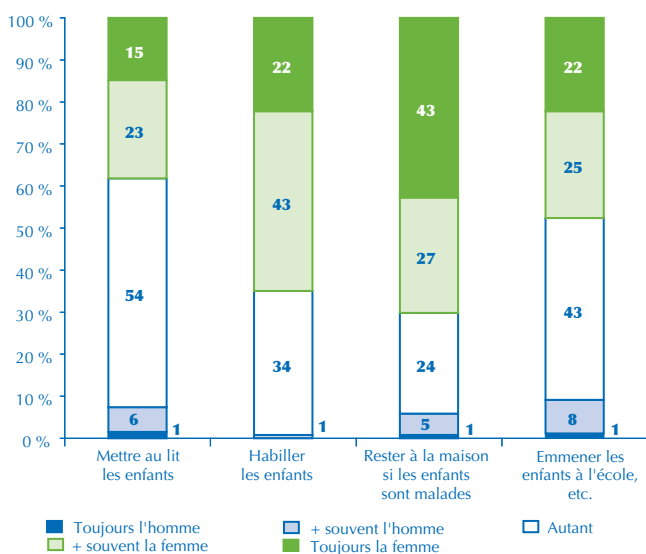
Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Les ronds « verts » matérialisent les écarts significatifs au seuil de 10 %.

Champ : femmes âgées de 20 ans à 49 ans en 2005, vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008.

Lecture du graphique : exemple « Repas » : parmi les femmes n'ayant pas eu d'enfants depuis 2005, 18 % de celles qui ne s'occupent pas plus des repas en 2008 qu'en 2005 se disent moins satisfaites de la répartition des tâches entre conjoints (note inférieure de 2 points en 2008 par rapport à 2005), contre 17 % de celles qui prennent davantage en charge cette tâche en 2008 ; l'écart entre ces proportions n'est pas significatif (ronds bleus). Parmi les femmes ayant eu un enfant depuis 2005, 18 % de celles qui ne s'occupent pas plus des repas en 2008 qu'en 2005 se disent moins satisfaites de la répartition des tâches entre conjoints, contre 32 % de celles qui prennent davantage en charge cette tâche en 2008 ; l'écart entre ces proportions est significatif (ronds verts).

**Répartition de quatre tâches parentales en 2008**



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans.

Lecture du graphique : s'agissant de « mettre les enfants au lit (ou vérifier qu'ils vont se coucher) », c'est « toujours la femme » qui s'en occupe dans 15 %, « le plus souvent la femme » dans 23 % des cas, « autant l'un que l'autre » dans 54 % des cas, etc.



**Conclusion**

L'influence de la présence d'enfant(s) dans le foyer sur la répartition des tâches a fait l'objet de nombreux travaux. Les inégalités entre conjoints sont plus fortes chez les couples ayant beaucoup d'enfants (annexe-III, p. 25) et, plus encore, lorsque l'un d'eux est en bas âge (Brousse, 1999). Toutefois, ces études reposent le plus souvent sur des données transversales. Les données longitudinales des deux premières vagues de l'enquête ERFI réalisées en 2005 puis 2008 auprès des mêmes personnes permettent d'apporter quelques éléments nouveaux. À partir d'une batterie de questions portant sur la perception subjective du répondant par rapport à l'organisation domestique (qui réalise le plus souvent telle ou telle tâche domestique ?), on n'observe au niveau général aucune évolution significative de l'implication des conjoints, à trois ans d'intervalle.

Cependant, la naissance d'un enfant entre 2005 et 2008 confirme un renforcement des inégalités en défaveur des femmes, pour la plupart des tâches domestiques considérées dans l'enquête avec, néanmoins, des effets différents selon le rang de l'enfant. Si ces résultats concordent avec ceux obtenus à partir de données transversales, ils montrent, en outre, la rapidité avec laquelle les changements s'opèrent. En effet, les personnes ayant eu un enfant peuvent l'avoir eu au maximum trois ans avant la seconde interrogation, mais ils peuvent également en avoir eu un au moment de l'enquête. Cette rapidité dans la redéfinition des rôles domestiques s'explique, en partie, par l'éloignement des femmes du marché de l'emploi après la naissance pour une plus ou moins longue période (congé de maternité ou congé parental), ou par une réduction de leur activité (temps partiel). Plus présentes au domicile, elles assument alors davantage le travail domestique qu'avant la naissance de l'enfant. « Toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en tenant compte des changements d'activités observés entre les deux vagues d'enquête, l'arrivée d'un enfant n'occasionne pas directement une dégradation du partage concernant les tâches les plus « quotidiennes » (préparation des repas, vaisselle ou courses d'alimentation). C'est finalement la manière dont une tâche se répartit à la base entre conjoints qui explique le plus l'évolution observée en trois ans de temps. En particulier, si l'homme prenait en

charge « toujours » ou « le plus souvent » une tâche, le risque d'une dégradation de la répartition à l'encontre de la femme est alors très élevé. Avec l'arrivée d'un enfant, le renforcement des inégalités s'accompagne aussi d'une dégradation de la satisfaction quant à la répartition du travail ménager entre conjoints. Ceci peut tenir au fait qu'avec la naissance d'un enfant, les femmes assument, en outre, plus fréquemment que les hommes les tâches parentales.

Les résultats proposés ici restent assez généraux, notamment en raison de la faiblesse des effectifs observés : en trois ans de temps, peu de couples ont eu un ou des enfants. Il n'était donc statistiquement pas possible de prendre en compte un certain nombre de facteurs tels que la durée écoulée depuis la naissance, le nombre d'enfants nés (au-delà de un), le changement de statut matrimonial ou encore la catégorie socioprofessionnelle. La troisième vague de l'enquête, programmée en 2011 auprès des mêmes personnes, devrait permettre une investigation plus poussée (six années sépareront la première et la troisième vague de l'enquête). Elle offrira la possibilité de compléter l'analyse de l'évolution de la répartition des tâches domestiques par des facteurs explicatifs autres que les naissances : se marier ou changer de conjoint semble, par exemple, conduire à une redéfinition de l'organisation domestique, au même titre que l'arrivée d'un enfant.

## Références bibliographiques

- Bachmann L., 2007, *Les usages de l'argent dans un contexte d'idéal démocratique. Interactions familiales et construction de l'intimité*, Paris, l'Harmattan.
- Bauer D., 2007, « **Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples** », *Études et Résultats*, n° 570.
- Blood R. et Wolfe D., 1960, *Husbands and wives, the dynamics of married living*, New York, Free Press.
- Brousse C., 1999, *La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale*, in *France, portrait social 1999-2000*, INSEE:133-151.
- Brugeilles C. et Sebille P., 2009, *La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants. L'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations*, *Politiques sociales et familiales*, n° 95:19-32.
- Chenu A., 2002, *Les horaires et l'organisation du temps de travail*, *Économie et Statistique*, n° 352-353:151-167.
- Dumontier F., Guillemot D. et Méda D., 2002, *L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps*, *Économie et Statistique*, n° 52-353:3-13.
- Kaufmann J.-C., 1992, *La trame conjugale*, Paris, Nathan.
- Pailhé A. et Solaz A., 2009, *Les ajustements professionnels des couples autour des naissances : une affaire de femme ?*, in *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs* (sous la dir. de Pailhé A. et Solaz A.), Paris, La Découverte-INED:167-186.
- Pailhé A. et Solaz A., 2006, « **Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes** », *Population et Sociétés*, n° 426.
- Ponthieux S. et Schreiber A., 2006, *Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale*, in *Données sociales. La société française*, INSEE:43-51.
- Rault W. et Letrait M., 2009, *La diversité des formes d'union et l'ordre sexué*, in *Portraits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), Paris, Éditions de l'INED, collection Grandes enquêtes:59-86.
- Régnier-Loilier A., 2009, *La déperdition dans les enquêtes longitudinales. L'exemple de l'enquête Erfi*, *Courrier des statistiques*, n° 128 (à paraître).
- Régnier-Loilier A. (dir.), 2009, *Portraits de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Éditions de l'INED, collection Grandes enquêtes.
- Régnier-Loilier A., 2007, *Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête ERFI*, *Économie et Statistique*, n° 407:27-49.
- Singly F. (de), 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie de la vie conjugale*, Paris, PUF.
- Solaz A., 2009, *Histoire conjugale et division du travail au sein du couple*, in *Portraits de famille. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), Paris, Éditions de l'INED, collection Grandes enquêtes:265-288.
- Zarca B., 1990, *La division du travail domestique, poids du passé et tensions au sein du couple*, *Économie et Statistique*, n° 228:29-40.



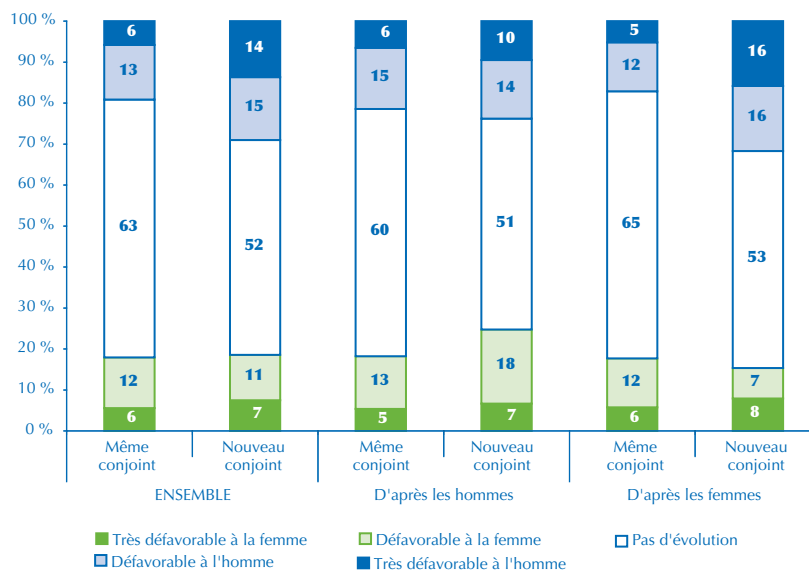
# ANNEXE

## I – Évolution du partage du travail ménager favorable aux femmes dans une nouvelle union

Lors d'une précédente étude menée à partir de l'enquête ERFI de 2005 (première vague), Anne Solaz (2009) s'est intéressée à la répartition des tâches domestiques entre conjoints en distinguant le rang de l'union. Elle en conclut que la répartition des tâches domestiques semble un peu moins inégalitaire au fil des unions, tout en précisant que les données longitudinales de l'enquête pourraient offrir des résultats plus solides. Toutefois, en raison de la taille de l'échantillon initial et de l'attrition (1) (encadré, p. 7), peu de personnes ont rompu leur union et se sont remises en couple entre 2005 et 2008 (130 personnes), limitant les possibilités d'analyse sur ce point. Le cumul de l'ensemble des tâches domestiques décrites dans l'enquête permet néanmoins de comparer, au niveau individuel, l'évolution du partage au sein du couple (2), selon que le répondant vive ou non avec un nouveau conjoint en 2008 (graphique ci-dessous). Ainsi, la « population statistique » ne correspond pas ici aux répondants mais aux sept tâches décrites par l'ensemble des répondants. La population est donc « multipliée » par sept, sans qu'il soit possible de distinguer les différentes tâches (cet artéfact permet de passer de « 130 personnes » ayant rompu leur union et s'étant remises en couple entre les deux vagues à « 910 tâches » (7 fois 130) décrites par les 130 répondants s'étant remis en couple).

Lorsque le répondant vit toujours avec le même conjoint, l'évolution de la répartition des sept tâches considérées a été défavorable ou très défavorable à l'homme dans 19 % des cas et à la femme dans 18 % des cas. En revanche, l'évolution a été nettement plus défavorable aux hommes dans le cas d'une remise en couple (29 % des cas contre seulement 18 % pour les femmes). Les femmes en couple avec un nouveau conjoint donnent une proportion plus importante que les hommes de tâches ayant connu une évolution « défavorable à l'homme » (16 % contre 10 %) ou « très défavorable à l'homme » (16 % contre 14 %). Les données longitudinales semblent donc confirmer les résultats d'Anne Solaz (2009), même s'il conviendrait de mener une étude plus approfondie, notamment en tenant compte des caractéristiques du nouveau conjoint, de la durée écoulée depuis la mise en couple pour celles et ceux n'ayant pas connu de rupture d'union entre les vagues, etc., et en considérant séparément les différentes tâches.

Évolution de la répartition des tâches domestiques entre 2005 et 2008 selon l'histoire conjugale



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : sept tâches domestiques décrites par les personnes en couple cohabitant en 2005 et en 2008. Lecture du graphique : 63 % des sept tâches décrites par l'ensemble des répondants encore en couple avec le même conjoint n'ont pas évolué entre les deux vagues alors que ce n'est le cas que pour 52 % des sept tâches décrites par l'ensemble des répondants n'étant plus avec le même conjoint en 2008.

(1) Dont on peut penser qu'elle a davantage touché les personnes ayant connu une rupture, lesquelles sont alors plus sujettes à un déménagement.

(2) La description de la construction de cet indicateur est précisée dans le texte (voir p. 5-6).

## II – Répartition par âge et par division des tâches ménagères en 2005 (%) selon leur situation familiale entre 2005 et 2008

	Situation familiale entre 2005 et 2008	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	Moyenne (en années)
<b>Âge</b>	Pas d'enfant	16,8	23,4	7,6	7,2	12,5	32,6	35,8
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	0,8	3,7	17,4	29,4	26,3	22,5	39,3
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	18,7	43,9	27,1	6,5	2,6	1,3	28,6
	Enfant(s) en 2005, un depuis	5,1	25,9	42,0	21,2	4,3	1,6	32,0
	Situation familiale entre 2005 et 2008	Toujours l'homme	Le plus souvent l'homme	Autant l'un que l'autre	Le plus souvent la femme	Toujours la femme	Autre organisation (externalisation, non concerné)	Nombre de répondants
<b>Repas</b>	Pas d'enfant	5,3	8,2	23,4	31,3	30,9	1,0	304
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	2,7	5,7	16,6	29,2	45,7	0,2	1 450
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	3,9	14,2	31,0	31,0	19,4	0,7	155
	Enfant(s) en 2005, un depuis	2,4	6,7	18,8	33,7	37,7	0,8	255
<b>Vaisselle</b>	Pas d'enfant	4,6	13,5	37,5	20,4	21,1	3,0	304
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	3,5	7,9	38,3	21,0	23,6	5,7	1 450
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	11,6	13,6	40,0	23,9	9,7	1,3	155
	Enfant(s) en 2005, un depuis	4,7	7,8	37,7	22,4	24,3	3,1	255
<b>Aspirateur</b>	Pas d'enfant	6,6	8,2	31,6	20,1	29,9	3,6	304
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	2,4	5,2	26,6	24,3	33,0	8,6	1 450
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	3,9	8,4	47,1	24,5	14,8	1,3	155
	Enfant(s) en 2005, un depuis	5,5	7,5	29,8	28,6	23,5	5,1	255
<b>Repassage</b>	Pas d'enfant	3,3	2,6	13,2	10,2	61,8	8,9	304
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	1,1	1,5	5,8	10,8	71,2	9,6	1 450
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	7,7	0,7	12,3	16,8	56,1	6,5	155
	Enfant(s) en 2005, un depuis	2,4	1,6	7,8	18,0	64,3	5,9	255
<b>Tenue des comptes</b>	Pas d'enfant	13,5	8,9	38,2	10,5	26,6	2,3	304
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	15,5	7,2	28,8	10,6	38,0	0,0	1450
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	10,3	9,0	43,9	15,5	20,7	0,7	155
	Enfant(s) en 2005, un depuis	13,7	9,4	32,6	12,9	31,0	0,4	255
<b>Organisation de la vie sociale du ménage</b>	Pas d'enfant	3,6	4,0	71,1	13,2	7,2	1,0	304
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	1,2	3,3	65,0	16,8	13,0	0,7	1 450
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	0,7	6,5	72,3	14,2	5,8	0,7	155
	Enfant(s) en 2005, un depuis	2,0	4,7	63,1	20,0	9,4	0,8	255
<b>Courses d'alimentation</b>	Pas d'enfant	2,3	7,2	49,0	17,1	23,0	1,3	304
	Enfant(s) en 2005 mais pas depuis	4,3	6,6	30,6	22,7	35,7	0,1	1 450
	Pas d'enfant en 2005, un depuis	3,2	7,7	52,3	21,3	15,5	0,0	155
	Enfant(s) en 2005, un depuis	2,4	8,2	40,8	22,4	26,3	0,0	255

Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005.

### III – Répartition des tâches ménagères entre conjoints en 2005 (%) selon le nombre d'enfants

	Nombre d'enfants en 2005	Toujours l'homme	Le plus souvent l'homme	Autant l'un que l'autre	Le plus souvent la femme	Toujours la femme	Autre organisation (externalisation, non concerné)	Nombre de répondants
<b>Préparation des repas</b>	Pas d'enfant	5,0	10,9	29,1	32,3	21,7	1,1	378
	Un enfant	3,5	7,9	22,5	29,2	36,9	0,0	431
	Deux enfants ou plus	2,4	5,3	14,8	29,8	47,3	0,4	1 355
<b>Vaisselle</b>	Pas d'enfant	7,9	14,8	38,6	22,5	13,8	2,4	378
	Un enfant	4,6	9,7	40,4	18,3	22,3	4,6	431
	Deux enfants ou plus	3,3	7,2	37,5	21,9	24,7	5,4	1 355
<b>Aspirateur</b>	Pas d'enfant	5,0	8,7	40,7	22,2	20,1	3,2	378
	Un enfant	4,2	7,2	29,0	25,5	26,7	7,4	431
	Deux enfants ou plus	2,8	5,0	25,9	24,4	34,0	7,9	1 355
<b>Repassage</b>	Pas d'enfant	5,0	2,1	15,3	14,3	55,0	8,2	378
	Un enfant	1,9	2,6	7,2	12,5	66,1	9,7	431
	Deux enfants ou plus	1,3	1,2	5,5	11,2	72,2	8,7	1 355
<b>Tenue des comptes</b>	Pas d'enfant	12,2	10,1	44,2	12,4	19,3	1,9	378
	Un enfant	13,7	8,4	36,0	10,4	31,1	0,5	431
	Deux enfants ou plus	15,6	7,0	26,7	11,1	39,6	0,0	1355
<b>Organisation de la vie sociale du ménage</b>	Pas d'enfant	2,9	6,1	72,0	13,0	5,3	0,8	378
	Un enfant	1,2	3,7	70,1	15,8	8,4	0,9	431
	Deux enfants ou plus	1,4	3,2	63,3	17,6	13,9	0,7	1 355
<b>Courses d'alimentation</b>	Pas d'enfant	2,4	6,9	54,5	18,8	16,7	0,8	378
	Un enfant	4,6	7,9	40,1	21,4	25,8	0,2	431
	Deux enfants ou plus	3,8	6,6	29,4	22,7	37,3	0,2	1 355

Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1-2, 2005-2008.

Champ : personnes vivant en couple cohabitant avec le même conjoint en 2005 et 2008, dont la femme est âgée de 20 ans à 49 ans en 2005.

